

## La Charité de Senlis [suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb035\_B\_f0185

SourceBoite\_035\_B-5-chem | Hôpitaux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bonnafous Sérieux, Hélène](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

Henri Maupis placé à Bicêtre "sans honneur  
et sans reconnaissance, il eut lieu de le voir  
le + loire et le + utile" Ars. ms 11365

Pierre Gautier arrêté sur 1 placet visé de 7  
proux, pour qu'il ait "acheté" et un pr mité  
de de l'archevêque" Ars ms 11389

de July, 22 ans: "arrêté sur le pré de Bonn  
à l'libertinage apprenant, mauvais de sang et de ruyet  
en ayant de l'air de l'argent par hén moyen (carnu  
bavillage etc), f+niculur de pure écrit, capte de  
H en terre de pr ie d'honneur." (Ars in 11612)

Je s'en, q'on demande la liberté, on p'heurlet  
A demandé d'excit, cf r Francis D'ami de  
Jejeur; r en l'air en un auins cas, en prout  
"supplément + magistère de l'excit en la note de  
chuchos en il en ss le yeur d' prout, charisme"  
Ars 11.928.

Drouin courtois

BnF  
MSS

"Il vit avec 1 femme de mauvaise vie...; malgré  
les de l'air qui en + pyris d'ffentes fois pr lui, et  
con trachit les de n'elles, et enfin il ro yait mauvaise  
compagnie; ayant à l'indouir l'honneur et les senti-  
ments, il eut craindre qu'il se terre à qqe autre  
mère qui d'honneur sa famille."

Le committaire du châtelet, Chenu, comprit: "Je  
le committaire m' r l' h. fort chagréant, qd. de lui,  
et y il l'air de l'air, et est continuel" à la  
ville de l'air de l'air"

Les vérifications, faites avec soin

Le su Godefré de Choleau Thierry écrit en 1784 : "Longue et sage prudence I pensois que de l'usage de la liberté porteroit la + précieuse de ces exist<sup>es</sup>, de la liberté, on ne peut trop approuver de circonspection." (Arch. Ains C. 681. Lettre 18. Janvier 1784)

1784. Circulaire du ministre Breteuil

"qu'il s'agit de bien renfermer I mineur, ne fût-ce que par forme de correction, le concours du père et de la mère a jusqu'à présent, paru suffire. Mais les pères et mères sont que trop en infirmité, on trop versés en trop fautes à s'écarter; et je pense qu'il faut très exiger qu'au moins 2 ou 3 des p<sup>res</sup> parents signent avec le père et mère les mémoires qui contiennent la demande des ordres. Le concours de la famille maternelle est indispensable lorsque la mère est morte, ou de 2 familles lorsque le père n'existe +; à + forte raison lorsque il n'y a ni père ni mère ---

On lui doit faire accueillir qu'avec la + grande circonspection les plaines des mariés et les femmes, et celle du femme et de leur mari; et c'est sur et alors que les 2 familles doivent réunir et autoriser par I content<sup>es</sup> formel le recours à l'autorité" ---

--- "qu'1 femme majeure s'adresse par I mariage